



LE 14 NOVEMBRE NON À L'HOSTÉRIÉ



LE CHANGEMENT, C'EST EN SE BOUGEANT !



La santé est la grande oubliée du débat général, le parlement vient de voter une nouvelle loi d'austérité avec le vote du budget de la sécu qui ne permet même pas de reconduire les moyens de l'an dernier.

Partout en Europe l'austérité a des conséquences sur la santé des peuples et la journée du 14 novembre sera une journée de forte mobilisation à l'échelle européenne (Espagne, Grèce, Portugal, ...)

En ce qui nous concerne, l'austérité à l'Hôpital nous l'appelons Hostérité ! Et nous appelons les hospitaliers à la grève contre ces mesures.

- **L'Hostérité**, C'est 650 millions d'euros de coupe sur les budgets des hôpitaux au niveau national c'est à dire 15.000 suppressions de postes dans nos hôpitaux.
- **L'Hostérité**, c'est le déficit d'accès aux soins qui engorge les hôpitaux (maternité, dépassements d'honoraires)

- **L'Hostérité**, c'est 13,5 millions d'euros de coupe sur le budget du CHU de Toulouse, pour l'instant !
- **L'Hostérité**, c'est des directions qui appliquent les restrictions sans prendre en compte l'impact sur les conditions de travail et de soins en contraignant le personnel à faire face à l'augmentation de la charge de travail et à subir des conditions de travail déplorables.
- **L'Hostérité**, c'est le jour de carence (170 millions d'euros économisé au niveau national sur le dos des agents malades)
- **L'Hostérité**, c'est les 12h, les 10h, ... (entre 10% et 30% de personnel économisé)
- **L'Hostérité**, c'est le gel des salaires (Ex : les catégories C sont au SMIC jusqu'au 7ème échelon) ce sont les agents qui travaillent ailleurs pour arrondir leur fin de mois
- **L'Hostérité**, c'est le non remplacement des absences à 100%, le rappel sur les repos, c'est la fin de nos pauses repas, c'est faire les transmissions sur nos heures personnelles, ...
- **L'Hostérité**, c'est des restructurations hospitalières et mutualisations organisées pour baisser le personnel et augmenter l'activité.
- **L'Hostérité**, c'est les RT qu'on ne peut pas prendre, c'est 2 week-end sur 3 travaillés, c'est les heures supplémentaires,.
- **L'Hostérité**, c'est les plannings à flux tendu qui nous «montent» les uns contre les autres à la moindre absence, cadres/personnels, personnel/personnel. Mais demain **L'Hostérité**, ça peut être l'arrêt de la prime, de l'avancement comme dans d'autres hôpitaux...

Nous appelons tous les services du CHU à **se mettre en GREVE le 14 novembre** (rappel : 1h posée = 1h retenue, 2h posées = 2h retenues ...) et rejoindre la

MANIFESTATION EN TENUE !!!
APPELÉE PAR LA CGT, CFTD, FSU, UNSA ET SOLIDAIRES
14 NOVEMBRE 2012 - 14H
ARNAUD BERNARD

10 raisons de se mobiliser pour le droit à la santé pour tous

1 Les renoncements aux soins

En 2012, 22% des européens ont dû reporter ou renoncer à des soins par manque d'argent, soit 5 points de plus qu'en 2011. En France, 27% de la population a supprimé ou reporté ces dépenses, essentiellement les soins dentaires (19%), les achats de lunettes (10%) et les achats de médicaments (5%).

2 Les femmes premières victimes...

Les maternités de proximité, les Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse ferment. L'avortement n'est pas remboursé à 100%. Majoritaires dans les métiers médicaux-sociaux (aides à la personne...) elles souffrent de la précarité, des horaires flexibles, des temps partiels, des salaires misérables. Dans la sphère privée elles restent le plus souvent assignées aux soins des autres (enfants, personnes âgées...) en raison de la répartition sociale des rôles.

3 La santé des jeunes

Les étudiant-e-s bénéficiant d'une mutuelle sont 34% à avoir renoncé à des soins en 2011, dans 29% des cas pour raisons financières. Ce chiffre est bien en dessous de la réalité : selon le même sondage, 20 % des étudiant-e-s n'ont pas les moyens de payer une complémentaire santé. Et nous n'avons pas de données concernant la situation de l'ensemble des jeunes dont un grand nombre est en situation de précarité !

4 la privatisation de l'hôpital public...

La loi Hôpital Bachelot, non remise en cause par M. Touraine, a aboli la distinction entre établissements publics et privés. L'exigence de rentabilité et de productivité favorisent le transfert de missions de l'hôpital public vers les cliniques commerciales. Les restructurations, les fermetures de services, les suppressions d'effectifs n'épargnent aucun hôpital privé ou public.

5 ...et de la Sécu

Les forfaits, franchises, déremboursements sont maintenus. Le gouvernement prétend encadrer les dépassements d'honoraires sans braquer les médecins libéraux. L'envolée des sommes non remboursées contraint ceux qui le peuvent à cotiser à des compléments santé de plus en plus chères. Les assurances privées bénéficient ainsi d'une part croissante «du marché de la santé»

6 La fiscalisation de la sécu

Moscovici, ministre des finances, prétend à l'instar des patrons «*que le financement de la protection sociale ne peut pas être assise essentiellement sur le travail*». Les patrons restent exonérés de cotisations (30 milliards en 2012) tandis que le Projet de loi de financement de la Sécu pour 2013 prévoit un prélèvement 0,15% (pour commencer) sur les pensions des retraités imposables et de nouvelles taxes. L'augmentation de la CSG, se substituant aux cotisations sociales est envisagée après 2013. Ce sera un poids supplémentaire de la part socialisée des salaires.

7 Les profits des labos pharmaceutiques

Sanofi, 3e multinationale de l'industrie pharmaceutiques, qui veut supprimer 900 emplois, fait de gigantesques profits sur le dos des malades : 8 milliards de bénéfices en 2011, dont 3,5 milliards distribués aux actionnaires, l'Oréal, Total et des fonds de pensions, L'industrie pharmaceutique doit être socialisée et les actionnaires expropriés.

8 Il faut un plan d'urgence pour la santé

Nous nous battons pour des mesures d'urgence notamment la suppression des dépassements d'honoraires, des forfaits et franchises ; des exonérations de cotisations, l'arrêt des fermetures d'établissements, maternités, centres d'IVG, des moyens humains et financiers pour un service public de santé incluant la prévention, la suppression des exonérations cotisations sociales, pour un budget de la Sécurité répondant aux besoins de la population...

9 Une mobilisation unitaire et européenne

Les organisations syndicales françaises CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa s'inscrivent avec l'ensemble du syndicalisme européen dans la journée d'action et de solidarité de la Confédération européenne des syndicats le 14 novembre 2012 pour l'emploi et la solidarité en Europe. Elles expriment leur ferme opposition aux mesures d'austérité qui font plonger l'Europe dans la stagnation économique, voire la récession. Ces mesures ne font qu'aggraver les déséquilibres et créer des injustices. Elles mettent à mal le modèle social européen mis en cause par la concurrence et parfois le dumping dans les domaines de la fiscalité, du coût du travail et des conditions sociales.

10 La santé nous concerne tous et toutes !

En France, après l'emploi, la santé est la 2^{ème} préoccupation des habitants selon toutes les études d'opinion. Les échéances se rapprochent : le débat sur le projet de loi du financement de la Sécu débute, l'augmentation annoncée ne permettra pas de maintenir le service public de santé en l'état et nous fait rentrer dans l'austérité. La réforme du financement de la Sécu sera à l'ordre du jour dans quelques mois. L'enjeu : un budget supérieur à celui de l'Etat sur lequel lorgne le patronat. Des initiatives auront lieu dans plusieurs villes.

NOS 10 EXIGENCES :

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements
4. Suppression des exonérations fiscales et sociales
5. Stopper les suppressions d'emplois
6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics
7. Réformer la fiscalité en profondeur
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux
10. Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique